

TEXTE D'APPLICATION

Approuvé par le Conseil de la FITA le 10 novembre 2007

Prise d'effet le 1er avril 2008

Livre 2, Article 7.2.5.15 (effacé)

7.2.5.15 Un Signal d'Attente du Tournoi, pour indiquer une interruption du tournoi, consistant en un feu rouge clignotant, peut être utilisé sur le terrain de tir par le Directeur de Tir en cas de panne, de rebond de flèche, de problèmes aux buttes de tir. Un tel indicateur peut être intégré aux feux de contrôle de temps ou en être indépendant mais placé à proximité.